

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 01 SEPTEMBRE 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 44
Nb. de représentés : 3
Nb. d'absents : 6

L'an deux mille vingt-six, le premier septembre à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Madame Michèle LAKERMANCE, 1ère adjointe.

AFFAIRE N° 05/176 :

Rapport annuel du mandataire de la Commune de Saint-Pierre, administrateur de la SPL Grand Sud au titre de l'exercice 2025 - Contrôle analogue

ETAIENT PRESENTS :

MM. LAKERMANCE Michèle, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, FONTAINE Emilie, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, AHO NIENNE Sandrine, SELLY Roger, ARAYE Hélène, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, TAYLLAMIN Patricia, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, NASSIBOU Guilaine, AGATHE Chantal, VIRY Pascaline, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, POTHIN Henri-Claude, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, FONTAINE Gaëlle Michelle, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, DIJOUX Moze, ANDA SITA Jean Gaël

REPRESENTE (S) :

MM. VIENNE Frédéric (par Monsieur GOVINDASSAMY POULLE Lilian), RIANI Richard (par Monsieur TAN Willy), PAPI Lionel (par Monsieur ANDA Jean Gaël).

ABSENTS :

MM. LORION David, NARIA Olivier, RICHARDSON Jackson, GOVINDAMAL Frédéric, ADIGADOU Marina, LEBON Jean Laurent.

La Présidente de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

La Présidente de séance certifie que la liste des délibérations a été affichée le 04 septembre 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 25 Août 2026.



Ascuse de réception en préfecture
974-249740164-20260901-2026-5-176-DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception en préfecture : 04/09/2026

David LORION

Affaire n°05/176 : Rapport annuel du mandataire de la Commune de Saint-Pierre, administrateur de la SPL Grand Sud au titre de l'exercice 2025 - Contrôle analogue.

Direction Générale des Services

Le Maire rappelle que l'Assemblée délibérante a, par délibération n°32/1800 en date du 6 septembre 2011, approuvé l'adhésion de la Commune de Saint-Pierre à la SPL Grand Sud (Ex SPLA Grand Sud).

Conformément d'une part, à l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, et d'autre part, à la délibération du Conseil Municipal du 15 avril 2026, affaire N°02/17, Monsieur Olivier NARIA, est le représentant de la Ville de Saint-Pierre au Conseil d'Administration de la SPL Grand Sud et présente, à ce titre, un rapport écrit sur l'exercice 2025 de la SPL.

Ce rapport a pour but d'informer le Conseil Municipal sur :

- Les événements marquants au niveau de la gouvernance,
- Les activités réalisées par le SPL Grand Sud au titre de l'exercice 2025,
- Les éléments financiers et comptables,
- Les prévisions et objectifs,
- Le contrôle analogue.

Sur proposition de la Présidente de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés (7 abstention(s) (TECHER Fabrice Louis, POTHIN Henri-Claude, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, FONTAINE Gaëlle Michelle, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle)), DECIDE :

- **D'APPROUVER** le rapport annuel du mandataire de la Commune de Saint-Pierre pour l'exercice 2025,
- **DE L'AUTORISER**, lui, l'élu délégué, le Directeur Général des Services ou toute autre personne dûment habilitée, dans son domaine respectif de compétences, à **SIGNER** tous les documents se rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE




David LORION